

Le, 19 octobre 2006

Madame Elisabeth Bourguinat
Association Accomplir
49 rue Saint-Denis
75001 Paris

Madame la Secrétaire,

Pour faire suite à votre courrier du 28 septembre dernier, me questionnant sur la stratégie de la Ville en matière d'équipements culturels sur le site des Halles, je souhaite vous apporter des réponses ci-dessous.

1/ Le conservatoire restera un équipement de proximité, intégré au réseau des conservatoires municipaux d'arrondissements parisiens. Cependant, comme vous le savez, des élèves ne résidant pas à Paris peuvent être accueillis dans ces écoles, à titre exceptionnel, et à condition de s'acquitter d'un droit d'inscription d'un montant spécifique, comme cela a été décidé par le Conseil de Paris.

2/ La bibliothèque qui devrait être réalisée, afin de s'adresser à la fois aux adultes et aux jeunes, sera, comme toutes les bibliothèques de la Ville de Paris, destinée à s'adresser prioritairement au public local.

Il va de soi que les usagers n'habitant pas à Paris seront bien évidemment accueillis en ces lieux ouverts, comme cela se pratique partout en France.

Le public local sera amené à fréquenter ce lieu grâce au travail d'action culturelle accompli par les bibliothécaires en sa direction.

3/ En tant qu'adjoint chargé de la Culture, je souhaite que les bibliothèques soient éclairées à la lumière naturelle. Je présenterai cette requête lors des réunions de concertation organisées prochainement. Il va de soi que cette question ne peut être réglée qu'après examen de tous les projets présentés dans le cadre de l'opération.

4/ Je partage votre souhait d'un rapprochement physique entre le conservatoire et la bibliothèque afin de favoriser les rencontres de voisinage et la convivialité.

.../...

5/ Je rechercherai, en concertation avec Madame Clémentine Autain, adjointe au Maire chargée de la Jeunesse, comme je m'y suis engagé le 27 septembre, une complémentarité entre l'action menée par Paris-Ateliers et le centre d'animation. La question du développement d'un pôle de pratiques amateurs cohérent, au cœur de ce rapprochement, fera l'objet d'une réflexion approfondie dès qu'un arbitrage me sera communiqué concernant la superficie dévolue à cette activité.

6/ Votre préoccupation concernant la prise en compte des demandes des jeunes de banlieue me semble tout à fait intéressante. Une réflexion pourrait être menée sur la notion de « culture de rue », en associant des représentants des villes de banlieue, des jeunes, des riverains et les services municipaux concernés ainsi que Monsieur Thierry Le Roy, garant de la concertation.

En ce qui concerne la localisation des équipements, je ne peux que rappeler que cette question fait l'objet d'une concertation placée sous l'autorité de Monsieur Jean-Pierre Caffet, adjoint au maire chargé de l'Urbanisme et de l'Aménagement et en tenant compte de la cohérence du projet élaboré par Monsieur David Mangin. Le recensement des locaux libres ou libérables placés dans le périmètre du projet est actuellement effectué sous l'autorité de Jean-Pierre Caffet.

La question d'un déménagement de la Maison du Geste et de l'Image, qui mène une action concernant tout le territoire parisien, n'a à ce jour, jamais été évoquée par la Municipalité.

Souhaitant prolonger le dialogue engagé sur le projet culturel des Halles lors des prochaines réunions qui seront organisées à ce sujet, je vous prie de croire, Madame la Secrétaire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Christophe Girard

Cc : Jean-Pierre Caffet, adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme et de l'Aménagement
Clémentine Autain, adjointe au Maire de Paris chargée de la Jeunesse
Hélène Font, Directrice des Affaires culturelles
Catherine Barbé, Directrice de l'Urbanisme
Thierry Le Roy, Garant de la concertation
Claude Pralraud, Conseiller technique
Laurence Engel, Conseillère technique